

**Communiqué de presse**

Paris, le 5 juin 2025

**Approbation par l'AMF de l'offre publique d'acquisition initiée par BWGI sur les actions de Verallia**

L'offre publique d'acquisition initiée par BWGI sur les actions de Verallia (l'« **Offre** ») a été déclarée conforme ce jour par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Avec une participation de 28,84 % du capital de Verallia, BWGI, société de gestion contrôlée par la famille Moreira Salles, est l'actionnaire de référence de Verallia.

BWGI, agissant par l'intermédiaire de Kaon V<sup>1</sup>, propose d'acquérir le contrôle de Verallia par voie d'offre publique d'acquisition. Cette Offre n'est soumise à aucun seuil de réussite autre que l'atteinte du seuil réglementaire de 50% du capital ou des droits de vote. Toutes les actions de Verallia peuvent être apportées à l'Offre, sous réserve des exceptions et restrictions détaillées dans la note d'information de BWGI. BWGI ne demandera pas la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de la période d'Offre et s'est engagé, sous réserve de certaines exceptions décrites dans la note d'information, à maintenir la cotation des actions de Verallia sur Euronext Paris pendant une période de 3 ans.

Bpifrance Participations, deuxième actionnaire de la Société avec environ 7,6 % du capital (représentant 9 189 887 actions de la Société), a informé la Société qu'elle avait l'intention d'apporter 4 594 943 actions à l'Offre, représentant environ 50% de sa participation dans la Société.

L'Offre a été déclarée conforme par l'AMF le 5 juin 2025 qui a apposé son visa sur la note d'information de Kaon V sous le numéro 25-196 et sur la note en réponse de Verallia sous le numéro 25-197. Préalablement à l'ouverture de l'Offre, Kaon V et Verallia mettront à disposition du public leur document « autres informations » respectif, détaillant les caractéristiques juridiques, financières et comptables de Kaon V et Verallia.

La documentation relative à l'Offre est disponible sur le site Internet de Verallia dans la rubrique dédiée à l'Offre ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Modalités de la transaction**

Le prix de l'Offre de BWGI est de 28,30 euros par action (après prise en compte du détachement du dividende 2024 de 1,70 euro intervenu le 13 mai 2025).

Il est rappelé que le Conseil d'administration de Verallia, sur recommandation du Comité *ad hoc*, a émis un avis favorable sur l'Offre détaillé dans la note en réponse de Verallia.

---

<sup>1</sup> Kaon V est un compartiment du fonds irlandais Kaon Investment Fund ICAV, un fonds géré par BWGI.



Le cabinet Ledouble, agissant en qualité d'expert indépendant, a rendu un rapport (inclus dans la note en réponse) concluant que les conditions financières de l'Offre sont équitables pour les actionnaires de Verallia.

Sous réserve de l'obtention de l'autorisation des autorités françaises au titre du contrôle des investissements étrangers et de l'autorisation de la Commission européenne conformément au Règlement relatif aux subventions étrangères (Règlement FSR), l'Offre pourrait être ouverte le 23 juin 2025 et se clôturer le 25 juillet 2025. En cas d'atteinte du seuil de 50 % du capital ou des droits de vote, l'Offre serait alors réouverte du 31 juillet au 13 août 2025. L'AMF publiera un avis annonçant l'ouverture et le calendrier de l'Offre.

### **À propos de Verallia**

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde. Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées par Ecovadis. Notre objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> fixé à - 46 % sur les scopes 1 et 2 entre 2019 et 2030 est validé par SBTi (Science Based Targets Initiative). Il est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, STOXX600, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

### **Contacts presse**

Sara Natij & Laurie Dambrine  
[verallia@comfluence.fr](mailto:verallia@comfluence.fr) | +33 (0)7 68 68 83 22

### **Contacts relations investisseurs**

David Placet | [david.placet@verallia.com](mailto:david.placet@verallia.com)  
Michele Degani | [michele.degani@verallia.com](mailto:michele.degani@verallia.com)

Benoît Grange  
Tristan Roquet-Montégon  
[verallia@brunswickgroup.com](mailto:verallia@brunswickgroup.com)

### **Avertissement**

Certaines informations incluses dans le présent communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future de Verallia et l'environnement économique dans lequel Verallia exerce ses activités. Elles impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels de Verallia et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux détaillés et identifiés au Chapitre 4 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel de Verallia déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 27 mars 2025 et disponible sur le site Internet de la Société ([www.verallia.com](http://www.verallia.com)) et celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Ces déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif.

Ce communiqué de presse ne contient pas, ni ne constitue, une offre de titres ou une sollicitation à investir dans des titres en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

### **Protection des données à caractère personnel**

Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de la liste de distribution de nos communiqués de presse en effectuant votre demande à l'adresse email suivante : [investors@verallia.com](mailto:investors@verallia.com). Les communiqués restent accessibles sur le site internet <https://www.verallia.com/investisseurs>.

Verallia SA, en qualité de responsable de traitement, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la mise en œuvre et la gestion de sa communication interne et externe. Ces traitements sont basés sur l'intérêt légitime. Les données collectées (nom, prénom, coordonnées professionnelles, profils, historique des relations) sont indispensables à ces traitements et sont utilisées par les services concernés du Groupe Verallia et le cas échéant, ses sous-traitants. Les données personnelles sont transférées hors Union européenne par Verallia SA à ses prestataires situés hors Union européenne en charge de la fourniture et gestion des solutions techniques liées aux traitements susvisés. Verallia SA veille à ce que les garanties appropriées soient prises afin d'encadrer ces transferts de données hors Union européenne. Dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer l'un de ces droits veuillez-vous adresser à la Direction de la Communication financière du Groupe à l'adresse suivante [investors@verallia.com](mailto:investors@verallia.com). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.